



## DEVENIR MEMBRE DU H.O.G. NEUCHÂTEL CHAPTER SWITZERLAND

Nous vous remercions de votre intérêt à devenir membre du **H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland** (ci-après : le Chapter). Vous trouverez ci-après toutes les informations utiles à votre démarche d'adhésion.

- Première étape de votre adhésion: vous devez impérativement être membre du H.O.G. International.** Si vous venez d'acquérir une Harley-Davidson neuve, l'inscription s'est faite par l'intermédiaire de votre dealer Harley-Davidson et vous recevrez automatiquement une carte de membre H.O.G. International, avec votre numéro personnel. Pour tous les autres cas de figure, vous devez vous inscrire au H.O.G. International via le site : <https://members.hog.com>. Après traitement et acceptation de votre demande, vous recevrez une carte de membre H.O.G. International avec votre numéro personnel.
- Pour solliciter une adhésion au H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland,** vous devez vous rendre un samedi matin à Cortaillod au garage Trimoto SA. Entre 10h30 et 13h00, vous pourrez établir un premier contact avec un membre du comité du Chapter.  
Avant de vous décider pour une adhésion définitive, nous vous demandons de participer à trois sorties, un événement et à l'Assemblée générale du Chapter (vous trouverez le programme des activités sur notre site web : [www.hog-neuchatel.ch](http://www.hog-neuchatel.ch)). Vous pourrez ainsi vous rendre compte concrètement si être membre du Chapter remplit vos attentes.  
Si vous souhaitez devenir membre du Chapter, c'est le moment de renvoyer le formulaire ci-après (recto-verso), daté et signé, au responsable des membres (adresse ci-dessous). Une fois votre demande d'inscription acceptée par le comité, vous recevrez le calendrier annuel des activités du Chapter et un bulletin de versement. C'est seulement après validation du comité et le paiement de votre cotisation annuelle que vous serez enfin des nôtres. Les couleurs du **H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland** vous seront remises personnellement, contre rétribution, lors de l'Assemblée générale consécutive.
- Nous vous rappelons que **pour continuer à faire partie du H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland,** il est indispensable de rester membre du H.O.G. International.  
A cet effet, ne prenez surtout pas l'initiative de payer votre cotisation à l'avance, cela ne ferait que compliquer les choses. Attendez que **H.O.G. Europe** vous contacte pour le renouvellement. Conformément aux directives du H.O.G. International, le non-renouvellement de votre cotisation internationale conduira de facto à l'exclusion du **H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland**.

Pour toute demande sur votre adhésion au H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland, notre membre du comité responsable des membres est à votre disposition :

Denise Paris  
Mail : [denise.paris@hog-neuchatel.ch](mailto:denise.paris@hog-neuchatel.ch)



A faire parvenir, avec la page 3 ci-après,  
au responsable des membres :  
Denise Paris  
Mail : denise.paris@hog-neuchatel.ch

## DEMANDE D'ADHESION

### Membre actif

Nom : ..... Prénom : .....  
Rue : ..... Numéro : .....  
NPA : ..... Localité : .....  
Tél. privé : ..... FAX : .....  
Tél. prof : ..... Email : .....  
Mobile : ..... Membre H.O.G. No : CH .....

Type de membre (à cocher) :

Full

Life

### Membre associé

La qualité de membre associé est prévue pour le passager ou un membre de la famille du membre actif du H.O.G. mentionné ci-dessus.

Nom : ..... Prénom : .....  
Rue : ..... Numéro : .....  
NPA : ..... Localité : .....  
Tél. privé : ..... FAX : .....  
Tél. prof : ..... Email : .....  
Mobile : ..... Membre H.O.G. No : CH .....

Type de membre (à cocher) :

Full

Life

# ABANDON DE RECOURS

A retourner, daté et signé,  
au responsable des membres :

Denise Paris

Mail : denise.paris@hog-neuchatel.ch



Nom : ..... Prénom : .....

Né (e) le : .....

Numéro de membre H.O.G. International : CH ..... depuis le : .....

Adresse : ..... NPA, localité : .....

**Par ma signature ci-après, j'atteste être entièrement d'accord avec les dispositions suivantes :**

1. Je comprends que, même si le H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland est affilié au H.O.G. International, c'est une entité indépendante entièrement responsable de ses activités.
2. Je consens à ce que le concessionnaire-commanditaire Trimoto S.A., Harley-Davidson Inc., H.O.G. Harley Owners Group Europe et le H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland ne seront aucunement tenus pour responsables de tous dommages aux choses ou aux personnes, moi-même inclus, subis durant une activité du H.O.G. ou du H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland, même s'ils résultent de la négligence (intentionnelle exceptée).
3. J'atteste avoir été informé du fait que les parcours se déroulent sur routes publiques ouvertes, sans mesures de sécurités.
4. Je consens à ce que tous mes invités participent à leurs risques et périls aux activités du H.O.G. ou du H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland.
5. Je m'engage à respecter le code de la route Suisse et à évaluer ma propre aptitude de conduire, objectivement et à tous moments.
6. La conduite en groupe sous l'emprise de substances psychotropes ou d'alcool entraînera une exclusion immédiate.
7. Je renonce, ainsi que tous mes invités, à tous droits de poursuite, plainte ou recours contre les institutions susmentionnées.
8. Je permets à ce que le H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland publie à titre gracieux des photos ou vidéos montrant ma personne, ainsi que tous mes invités, participant aux événements organisés par les institutions susmentionnées, sur le site web du H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland et d'autres médias.
9. Aucune couleurs (patch, etc.) évoquant d'autre club de motos ne seront portés en même temps que les couleurs du H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland.
10. Une démission du H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland entraîne l'interdiction de continuer à porter les couleurs du Chapter.
11. Je comprends et je mets en pratique la philosophie du H.O.G. Neuchâtel Chapter Switzerland : respect d'autrui ; égalité de traitement entre hommes et femmes ; pas d'obligations autres que le respect des dispositions ci-avant et des statuts ; ouverture d'esprit ; convivialité ; favoriser l'esprit de camaraderie et les relations amicales entre personnes ayant la même passion.

Lu et approuvé le : ..... Signature : .....